

---

## Présentation

Cet ouvrage présenté sous forme de dictionnaire constitue le résultat d'un travail en commun mené par des chercheurs algériens et tunisiens. Cette collaboration a pu être menée à terme grâce à un accord de coopération internationale engageant les organismes de recherche des deux pays<sup>1</sup>.

L'agrément du projet LEPAM (portant sur Les espaces publics au Maghreb) date d'octobre 2012 et engageait pour la partie algérienne le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC, domicilié à Oran), et pour la partie tunisienne le Laboratoire DIRASET-Etudes Maghrébines (rattaché à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Tunis). Le contexte d'ensemble dans lequel le travail a été accompli et les obligations des participants et autres imprévus liés à l'activité scientifique imposée, mais aussi, à la volonté des chercheurs, ont fait que les équipes initialement construites ont dû parfois être renouvelées durant les années qu'a duré l'élaboration de cet ouvrage, dans la première version que nous proposons ici à la communauté universitaire, mais aussi, à un plus large public susceptible d'être intéressé par la question.

Tout compte fait, cette production a été préparée bien entendu dans le cadre de rencontres et séminaires menés dans chacun des deux pays et associant auprès de chercheurs confirmés, des doctorants et post-doctorants dont certains ont pu nous proposer des notices qui ont été discutées, souvent réélaborées et enrichies lors d'échanges et de débats avec leurs collègues et encadreurs. Ceci-dit, nous proposons ici, aux lecteurs quelques 171 notices élaborées par 40 chercheurs exerçant en Algérie et en Tunisie et des centaines de références bibliographiques (plus de 700) et un index de noms propres et de lieux. Ce qui explique que l'essentiel des notices ait porté sur ces deux pays, même si le Maghreb comme ensemble était notre point de mire. D'autres éditions et accords de coopération que nous espérons pour l'avenir permettront certainement une plus grande intégration et participation maghrébine. Toujours est-il que c'est un travail qui tout en ayant mobilisé en temps de réunions, de relectures et d'investigations certains participants plus que d'autres comporte encore des insuffisances en ce qui concerne notamment l'aspiration à l'exhaustivité, ceci pour les raisons que nous venons d'aborder, mais aussi parce que tant le domaine traité est large et les angles d'approche inépuisables. Nous sommes d'ailleurs conscients qu'il ne s'agit que d'une contribution qui vient s'ajouter à d'autres déjà existantes ou en cours de production.

---

<sup>1</sup> Accord signé en 2012 par les institutions chargées de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au niveau des deux pays.

Par ailleurs, il faudra aussi dans cette présentation aborder quelques-uns des présupposés théoriques et méthodologiques ayant guidé ce travail. La question de l'espace public au Maghreb et ailleurs, a fait l'objet d'un grand nombre de publications qui participent à la réinterprétation sinon à l'élucidation d'une dimension du social, particulièrement complexe. La bibliographie sur laquelle nous appuyons chacune des notices de ce dictionnaire peut aider à s'en faire une idée. Cette notion d'espace public qui se dessine sans doute dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (avec les Lumières), semble émerger avec Emmanuel Kant (*Théorie de la raison critique*) consolidée par Hannah Arendt (l'espace public naît de l'échange et de la confrontation naturelle des arguments entre des êtres libres) et par Jürgen Habermas (il est un espace de discussion régi par le principe de publicité) »<sup>2</sup>.

Evidemment d'autres travaux devront être pris aussi en ligne de compte, parmi lesquels ceux recensés par Mohamed Kerrou<sup>3</sup> et qui renvoient à Max Weber sur *L'économie et la société*, avec notamment *Les catégories de la sociologie*, à Philippe Ariès et Georges Duby sur *La vie privée en France*, Norbert Elias sur *La civilisation des mœurs* et *La dynamique de l'Occident*, Robert Muchembled et d'autres historiens, sociologues, politiques et philosophes

En fait le débat a été vraiment relancé par Habermas dans sa thèse publiée pour la première fois en 1960<sup>4</sup> et qui montre comment un public se constitue à partir d'individus qui s'érigent en citoyens, (et ne sont donc plus des « sujets », sinon du droit), interviennent de façon rationnelle (un acquis de la pensée critique) et déclarée (un acquis de la liberté d'opinion et de la démocratie), pour débattre dans un espace symboliquement ouvert de l'intérêt collectif tout en y négociant les intérêts privés. On sait qu'il poursuivra dans cette voie<sup>5</sup> de prospection de tout ce qui est communication, laquelle est instaurée en fondement de la démocratie, avec une posture essentielle accordée au consensus.

En optant pour une rédaction d'un dictionnaire traitant des mots de l'espace public au Maghreb, nous n'étions bien entendu, pas assurés que tous ces présupposés théoriques requis étaient disponibles dans l'aire socio-historique qui nous intéressait. Ceci d'autant plus que la théorie telle qu'affinée par Habermas, n'avait elle-même pas été à l'abri de toute critique, au moins en ce qui concerne la rationalité qui caractériserait les relations au sein de l'espace public, alors que l'émotion et les déterminismes culturels

---

<sup>2</sup> Josépha Laroche, in Olivier Nay (dir.). *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2011.

<sup>3</sup> Mohamed Kerrou (dir.). *Public et privé en islam*, IRMC, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

<sup>4</sup> Thèse traduite de l'allemand au français, avec pour titre : *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 et 1993 (5<sup>ème</sup> édition).

<sup>5</sup> En publiant notamment en 1981, *Théorie de l'agir communicationnel* (en 2 volumes).

hérités peuvent s'avérer très influents, ainsi que ce qui peut toucher à l'émergence en cours d'un espace public transnational (Nancy Fraser, 2003), dont le fonctionnement ne répondrait plus tout à fait à celui des espaces nationaux pris en ligne de compte par l'auteur. Ce à quoi, il faudrait sans doute ajouter pour le cas de nombreuses régions du Sud de la planète et sans doute du Maghreb, la phase critique par laquelle passe le processus de constitution d'un espace public, en formation depuis le choc colonial et l'émergence des mouvements nationaux, et jusqu'à nos jours avec les fortes demandes sociales et démocratiques et ce dans un contexte de sécularisation et de laïcisation inachevées sinon encore balbutiantes.

Nous pouvons toutefois considérer avec Hannah Arendt que dans la région qui nous concerne, l'espace public, fût-il en formation-transformation, est comme ailleurs un lieu d'expression des « non professionnels de la politique », qui y négocieraient en permanence avec les « politiques », en supposant que ces derniers soient eux-mêmes « professionnels » et « rationnels », ce qui est loin d'être toujours le cas, alors que partout coexisteraient en s'affrontant « préjugés » et « jugement »<sup>6</sup>. Ce serait donc un espace où se rencontreraient d'un côté, la « société civile », à ne pas réduire à ses « professionnels » du mouvement associatif et qui ont tendance à vouloir la phagocyter, et de l'autre la « société politique », des « professionnels » qui ont tendance aussi à monopoliser toute vie publique et politique, en écartant la société globale ; en quelque sorte, nous retrouvons les deux niveaux de l'Etat tel que perçu par Antonio Gramsci<sup>7</sup>.

S'il ne faut cependant pas nier cette interaction entre sphère publique et Etat, surtout en cette période d'ébullition politique au Maghreb et dans le Monde arabe, la vie publique entretient dans nos pays plus qu'ailleurs sans doute, une relation extrêmement intime avec l'espace privé.

Dans la sphère privée, en tant que telle, l'émergence de l'individu aussi déterminante qu'elle soit pour l'expression d'un espace public, demeure d'ailleurs elle-même entravée par l'impact holiste de la famille et des rapports communautaires, dont les normes de fonctionnement n'ont que des relations distendues avec celles de la société constituée en tant que telle (Ferdinand Tönnies, 2010). C'est ce qui explique que des mots en usage et abordés dans ce dictionnaire, ont un statut ambivalent parce que relevant d'un privé qui tendrait à déteindre ou même à se confondre avec le public, et d'un public assez souvent privatisé dans les faits. Ce caractère ambigu, on le rencontrera dans des expressions aussi variées que celles ayant rapport aux transactions les plus diverses, de la convivialité ou l'hostilité au festif, au travail et aux pratiques religieuses ainsi qu'à tant d'autres domaines. Parfois, nous aurons peut-être eu tendance à forcer ce trait et nous demanderons au

<sup>6</sup> Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique*, Paris, le Seuil, 1995. (Fragment 2b).

<sup>7</sup> *Gramsci dans le texte*, Paris, éditions Sociales, 1977, p. 576-577.

lecteur de nous en excuser, comme d'ailleurs pour ce qui est de l'articulation parfois à peine exprimée entre notices de différents auteurs, même si l'usage de corrélats (renvoi à des notices complémentaires) et les 723 sources bibliographiques et 680 références signalées dans un index, permettent d'en rendre la lecture moins ardue.

La motivation des auteurs impliqués dans ce lexique des mots de l'espace public au Maghreb s'est manifestée par le souci de mettre en relief des mots d'usage courant dans nos sociétés qui étaient prémonitoires de l'existence d'instance d'espace public avant la lettre, sous forme d'arènes, de sphères ou de lieux de médiation et de négociation de l'intérêt public. Des chercheurs, pour la plupart, vivant de l'intérieur des sociétés du Maghreb, imbibés par l'urgence d'une appropriation locale du savoir des sciences sociales, ont essayé de visualiser des lieux faisant fonction d'espace public, on pourra se référer à la liste des notices, liées à des lieux de transition qui ont existé pour désigner des espaces de négociation du vivre ensemble et ont joué, dans d'autres moments la fonction d'arbitrage et de résolution des conflits même de la vie conjugale et familiale.

Un dernier mot enfin sur la coopération plutôt constante entre le CRASC et le laboratoire DIRASET qui remonte à une quinzaine d'années en se traduisant par de nombreuses rencontres, colloques et séminaires organisés en partenariat, souvent même avec la participation d'autres institutions. D'ailleurs, c'est le troisième ouvrage que nous coéditons ensemble, avec publication simultanée à Oran et à Tunis<sup>8</sup>. Que cette coopération puisse perdurer et s'étendre à d'autres institutions maghrébines.

**Professeur Hassan REMAOUN**

**Professeur Ahmed KHOUAJA**

---

<sup>8</sup> Les deux ouvrages précédents :

- Sami Bergaoui et Hassan Remaoun (coord.), *Savoirs historiques au Maghreb, constructions et usages*, CRASC, Oran ; CERES, Tunis, 2006.

- Hassan Remaoun et Abdelhamid Hénia (dir.), *Les espaces publics au Maghreb*, CRASC, Oran ; Université de Tunis-Diraset, 2013.

مستقبل العلوم الاجتماعية في الوطن العربي: بحوث المؤتمر الذي نظمه مركز دراسات الوحدة العربية، مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية (وهران- الجزائر)، الجمعية العربية لعلم الاجتماع (تونس)، تحرير و تقديم: ساري حنيفة، نورية بن غريط- رمعون ومجاهدي مصطفى، ط1، بيروت، تشرين الثاني- نوفمبر، 2014.